

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui e été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans le méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans la texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

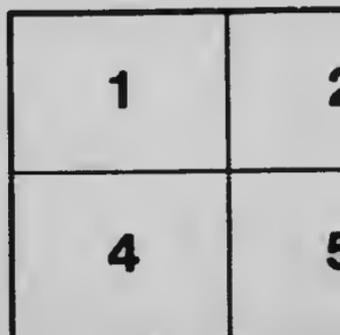
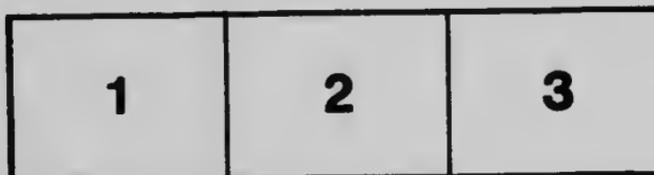
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

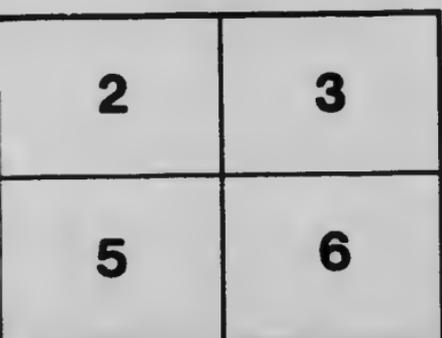
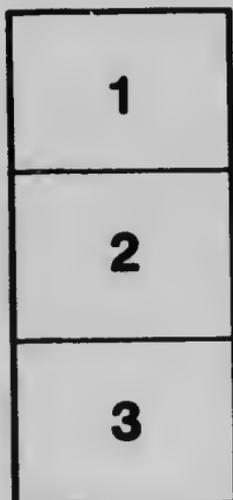
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par la second plat, selon la cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

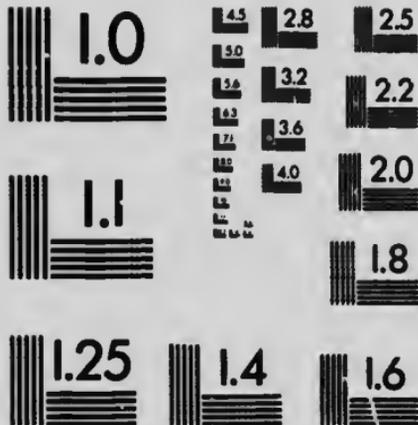
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

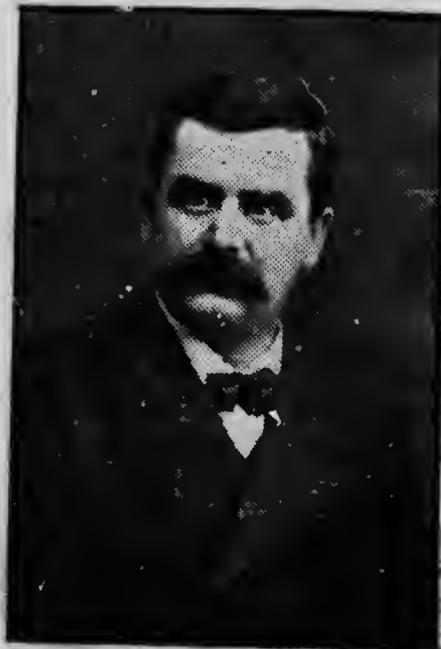


APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street 14609 USA
Rochester, New York
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Adresse aux Electeurs

— DU —



COMTE DE LAC SAINT-JEAN

~~~~~  
Roberval 1908.

FC 2923

2  
C37

1908

\*\*\*



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

## A messieurs les électeurs du Comté de Lac-Saint-Jean.

*Messieurs et chers concitoyens,*

Le 8 juin dernier, le comté de Lac St-Jean élisait, par la substantielle majorité de plus de 600 voix, M. T.-L.-A. Broët, pour le représenter à la Législature de Québec.

Ce choix était judicieux et il était populaire. En effet, depuis cinq ans qu'il habitait notre comté, M. Broët y avait non-seulement développé des propriétés importantes, mais il avait su, par son dévouement, son tact et ses bonnes manières, s'identifier à l'avancement moral et matériel de toute la région du Lac Saint-Jean.

Rien de ce qui concernait nos intérêts et nos revendications ne lui était étranger.

Aussi les citoyens du Lac Saint-Jean fondaient-ils les plus belles espérances sur sa carrière parlementaire, qui s'annonçait brillante autant que fructueuse, lorsqu'un fatal accident vint brutalement y mettre fin.

Jamais peut-être un deuil plus tragique n'était venu assombrir notre beau ciel !

Mais si la consternation fut grande, les électeurs du comté de Lac-Saint-Jean ne tardèrent pas à se ressaisir et convoquèrent une convention qui me choisit *unanimentement* comme candidat libéral.

Cette convention fut *représentative* et son choix fut *absolument libre*.

Cette circonstance seul put me décider à mettre de côté mes affaires personnelles pour ne songer qu'aux intérêts d'une région, à l'avancement de laquelle j'avais consacré les meilleures années de ma vie.

J'ai aussi senti dans cet appel de la convention de Roberval, les regrets que mon départ d'au milieu de vous avait laissé. J'en ai été touché et flatté.

891314

Permettez-moi de vous dire, de suite, que mon départ pour les Etats-Unis avait été bien indépendant de ma volonté, de mes affections et de mes attaches de familles. Et, c'est le cœur débordant de joie que je reviens m'asseoir à un foyer que nous avons pour ainsi dire édifié ensemble.

Venu au Lac Saint-Jean avec les premiers colons de Normandie, j'ai vu grandir et prospérer cette belle et fertile vallée, et j'ai été mêlé à toutes les entreprises publiques et privées qui ont assuré le présent, mais qui n'assureront l'avenir qu'à la condition que nous sachions marcher de l'avant avec ardeur, mais aussi avec discernement.

Cette ardeur, je l'ai sentie toujours au milieu de vous, chaque fois qu'il s'est agi de faire valoir nos droits et d'assurer le triomphe de nos légitimes revendications.

Ce discernement, vous l'avez exercé d'une façon non équivoque, le 8 juin dernier, en élisant un partisan du gouvernement libéral de la Province de Québec.

J'ai été choisi comme porte étendard du parti libéral, et c'est comme *libéral* que je me présente, confiant que vous n'allez pas vous déjuger à si peu d'intervalle.

### L'ŒUVRE DU PARTI LIBÉRAL

Le gouvernement que je représente a administré les affaires publiques avec la plus scrupuleuse honnêteté et dans les meilleurs intérêts des classes populaires.

### FINANCES

La tâche de restaurer les finances n'était pas facile, car le gouvernement libéral avait à faire face à une situation financière déplorablement compromise par des emprunts ruineux et des déficits accumulés, depuis cinq années.

En effet, le crédit de la province était à ce point compromis, sur le marché européen que les conservateurs étaient obligés de payer \$1.00, quand ils ne recevaient que 77 cents. Et en quittant le pouvoir, ils laissaient un déficit d'un million de piastres.

Cette situation, ruineuse pour le bon renom de la Province, a été complètement changée. Les emprunts ont pris fin, et le gouvernement libéral a même versé, chaque année, un certain montant pour racheter les anciennes obligations.

Des surplus ont remplacés les déficits, et le dernier en date dépasse un million de piastres.

Pourtant, les subventions à la colonisation, à l'agriculture et à l'instruction publique ont été augmentées.

En 1896, on dépensait \$110,000 pour la colonisation ; le gouvernement Gouin dépense actuellement \$175,000.

En 1896, on dépensait \$173,912 pour l'agriculture ; le gouvernement Gouin dépense actuellement \$277,150.

En 1896, on dépensait \$379,260 pour l'instruction publique ; le gouvernement Gouin dépense actuellement \$643,360, et, l'an prochain, ce crédit sera porté à un million.

#### TERRES DE LA COURONNE

Cet important ministère a été administré avec un soin particulier et sur des bases d'affaires, ainsi qu'on va le voir.

Les conservateurs vendaient les limites à bois un prix moyen de \$21.20 le mille carré ; les libéraux les ont vendus \$101.09, et ces ventes ont pris fin, depuis deux ans.

Les rentes foncières et les droits de coupe, etc., rapportent aujourd'hui au-delà de \$300,000 de plus que sous les administrations conservatrices, et les recettes brutes du Ministère des Terres et Forêts se sont accrues de \$879,260 en 1896, à \$1,507,925 en 1906.

Nous avons 150,000 milles carrés de réserve forestière, alors qu'Ontario n'en a que 18,000 milles. Les conservateurs vendaient les pouvoirs d'eau ; les libéraux les louent.

#### TRAVAUX PUBLICS

Le gouvernement libéral, à même les revenus ordinaires, a dépensé \$254,538 pour la construction et les réparations de nos Palais de Justice, et il a fait revivre la politique des ponts en fer de Mercier. Il a créé un département du Travail pour

l'avantage des ouvriers, et il a passé des lois concernant l'arbitrage, les polices d'assurance, la limite de l'âge des enfants qui travaillent dans les manufactures ; enfin il a subventionné largement les écoles du soir et les écoles des Arts et Métiers.

### INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le gouvernement Gouin a donné une attention toute spéciale à cette question vitale, en fondant de nouvelles écoles normales à Montréal, Chicoutimi, Trois-Rivières, Nicolet, Hull, etc., et en encourageant les écoles ménagères de Montréal, Roberval et Saint-Paschal, et en créant des écoles de coupe dans les grands centres.

Il a aidé les écoles du soir et en a créé de nouvelles, subventionné largement l'Ecole polytechnique et fondé une école d'arpentage à Québec ; et il est à construire deux écoles techniques et une école des hautes études commerciales. Bref : il a dépensé l'an dernier, et d'une manière générale, environ \$150.000 de plus que ses devanciers.

### COLONISATION, MINES ET PÊCHEREIS.

La question si vitale de la colonisation a été inscrite en tête du programme du gouvernement Gouin et elle occupe la première place dans ses préoccupations. Aussi, le gouvernement dépense actuellement \$65.000 de plus, pour les chemins et les ponts, que les conservateurs ne dépensaient en 1896.

Des réserves de colonisation ont été créées afin de soustraire le colon de l'arbitraire du marchand de bois et le libérer sur son lot, et de nombreux arpentages sont actuellement exécutés en vue d'ouvrir de nouvelles colonies et d'assurer à notre nationalité l'influence légitime qu'elle doit exercer sur les destinés de notre cher Canada.

\* \* \*

Nos lois de chasse et de pêche ont été changées de façon à assurer une protection plus efficace de cet important appoint du patrimoine national et à augmenter les revenus. En

1897, les revenus de ce chef n'étaient que de \$35,152.00, et ils sont aujourd'hui de \$87,416.57. Une taxe de \$10 à \$25 a été imposée sur tous les étrangers qui veulent tirer profit de nos richesses en poisson et en gibier. Les colons ont été protégés par la nouvelle loi, et désormais, il n'est plus accordé de beaux de chasse et de pêche à moins qu'il n'y ait été inséré une clause qui permet aux résidents le droit de pêcher et de chasser pour les besoins de leur famille.

\* \* \*

Sous les administrations conservatrices, le Département des Mines n'existait que dans les statuts, et il coûtait plus cher qu'il ne rapportait. Aujourd'hui, nous en retirons plus de \$70,000, et les prix des permis et des concessions minières ont été doublés.

#### SUBSIDE FÉDÉRAL

Enfin, Sir Lomer Gouin a réussi à régler d'une façon satisfaisante cette vieille question, et il a ainsi accru le revenu annuel de la Province de \$600,000.

C'est avec un tel record que le gouvernement de Sir Lomer Gouin vient vous demander de lui continuer votre confiance et de lui permettre de mener à bonne fin le patriotique programme qu'il s'est tracé et qui est en si bonne voie d'exécution.

#### LES BESOINS DU LAC SAINT-JEAN

Je ne veux pas prendre congé de vous sans entrer un peu dans le détail du programme que je me suis tracé et à la réalisation duquel je me propose de me consacrer.

Mes idées sur la colonisation sont connues de la plupart d'entre vous. Pendant plusieurs années, j'ai travaillé exclusivement à promouvoir cette cause sacrée, au meilleur de mon jugement et de mon énergie.

Lors du passage, dans notre comté, de la Commission de Colonisation, j'ai exposé mes vues. Elles n'ont pas changé depuis. En voici la substance :

1. Faire une inspection des domaines de la Couronne avoisinant notre comté, afin de classer les terres, et je voudrais qu'on n'affermât pas les bois de celles qui sont propices à la culture.
2. Les arpenteurs seront tenus de déterminer la valeur de chaque lot et le gouvernement devra faire annexer, aux plans qu'ils fourniront à l'agent des terres ou à celui de la colonisation, un procès verbal de cette classification.
3. Les chemins de front devront précéder le colon, et si le gouvernement est dans l'impossibilité matérielle de faire cette dépense, il devrait vendre les lots plus cher qu'il ne les fait actuellement.
4. Les règlements concernant la cancéllation devront être appliqués dans toute leur rigueur. C'est le seul remède qui mettra fin à la plaie de la spéculation.
5. Prolonger, sans plus tarder, le chemin de fer, par voie de Saint-Prime et Saint-Félicien, jusqu'à Chobougamou, et ainsi ouvrir un "back country" qui sera un marché rémunérateur pour les colons du Lac Saint-Jean.
6. Rendre plus régulier et plus effectif le service de navigation sur le lac Saint-Jean et les rivières qui y apportent le tribut de leurs eaux.

\* \* \*

En agriculture, développement de l'industrie laitière, en sachant tirer profit de l'aide que les deux gouvernements fédéral et provincial accordent à cette branche de l'économie rurale.

L'avenir agricole du comté du Lac Saint-Jean est dans cette industrie, les colons ne pouvant plus désormais compter sur la vente, aux chantiers, de leur foie et de leurs céréales.

#### LES BONS CHEMINS.

Je me propose de faire une propagande active en faveur de l'amélioration de la voirie. Le gouvernement Gouin a passé deux excellentes lois concernant les chemins de terre

et les chemins de macadam et  
rons tirer un excellent parti.

\*  
\*

Les écoles de notre comté se  
sollicitude spéciale, surtout cel  
nouvelles colonies et dans les n

### CONCL

Voilà, en raccourci, Messieur  
je me propose de faire pour v  
mandataire auprès des pouvoir

Pour assurer l'exécution des p  
ressent notre beau et vaste co  
tous les dévouements et de tou

L'esprit de coterie doit faire  
rêt général.

Les électeurs du comté de L  
fois, démontré qu'ils savaient  
mesquin esprit de parti.

Si je fais appel à toutes les  
demande de se rallier au cand  
c'est que je réalise que nous av  
politique d'économie bien en  
laquelle n'a d'autre but que  
la vie plus commode.

Je vous remercie d'avance  
de croire à mes sentiments bien

J.

Candi

Roberval, 25 septembre 1

lam et de gravoyage, dont nous pour-  
parti.

\* \*  
\*

comté seront également l'objet de ma  
tout celles qui sont situées dans les  
ns les municipalités pauvres.

### CONCLUSION

Messieurs et Chers Concitoyens, ce que  
pour vous, si vous me faites votre  
pouvoirs publics.

ion des projets et des réformes qui inté-  
vaste comté, il me faut le concours de  
de toutes les bonnes volontés.

it faire place à un large esprit d'inté-

té de Lac-Saint-Jean ont, plus d'une  
avaient placer le bien public avant le

utes les bonnes volontés, si je leur  
au candidat du Gouvernement Gouin,  
nous avons tout à gagner à appuyer sa  
bien entendue et de sages réformes,  
ut que de rendre le peuple meilleur et

avance de votre appui, et je vous prie  
ents bien dévoués.

**J.-Bte CARBONNEAU,**

Candidat du Gouvernement Gouin.

mbre 1908.



